

A retenir



Abonnez vous aux
éditions Midi-Pyrénées
du BSV

www.bsv.mp.chambagri.fr

MILDIU







La période de risque est toujours en cours et chaque pluie reste contaminante.

OÏDIUM

Maintenez une surveillance attentive de la zone fructifère dans les parcelles poussantes et à historique.

MÉTÉO

Prévisions du 3 au 8 août 2016

	Mer 3	Jeu 4	Ven 5	Sam 6	Dim 7	Lun 8
Températures	14 32	17 30	16 23	14 27	14 28	15 28
Tendances						

STADES PHENOLOGIQUES

Le stade fermeture est atteint pour tous cépages sur l'ensemble des zones.
Les tous premiers grains vérés sont visibles sur Cot sur la zone de Millau.

ÉTAT GÉNÉRAL DES PARCELLES

A ce stade, et compte-tenu de la progression des différentes maladies fongiques et de la présence de dégâts d'échaudage, il devient parfois difficile d'identifier l'origine des dépérissement observés.

NE PAS CONFONDRE :

Dans le cas de l'**échaudage**, les dégâts ne sont visibles que sur la face des grappes exposée au soleil. Dans le cas du **rot brun**, les baies présentent des marbrures brunes ou violacées partant du pédicelle ainsi qu'une dépression en « coup de pouce ». Dans le cas du **Black-rot**, les baies commencent à flétrir et des ponctuations noires apparaissent à la surface.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.



Directeur de publication :

Denis CARETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
Languedoc-Roussillon
Midi-Pyrénées
BP 22107 - 31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours



Dégâts d'échaudage sur grappes
Photos CA31



Mildiou sur grappe facies "rot brun"
Photo CA 82



Black-rot sur grappe
Photo Vivalie

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• Situation au vignoble

Zone Marcillac : Quelques nouvelles taches fraîches sont visibles sur jeunes feuilles dans les TNT suite aux contaminations du 20 juillet. Des taches fraîches sont également visibles ponctuellement sur parcelles flottantes. Ailleurs la pression est bien contenue.

Zones Estaing et Entraygues : Des taches éparses apparaissent sur jeunes feuilles.

Zone Millau : Des taches fraîches sont apparues sur des situations moins protégées. De la même manière, les premiers symptômes de rot brun viennent d'apparaître mais les fréquences d'attaques restent faibles à ce jour.

• Données de la modélisation

✗ **Potentiel Système :** Calcul à partir des données radar : Compeyre, Entraygues ; et de stations météo fixes : Bruéjols, Marcillac, Valady

Situation de J-7 à J : La pression exercée par le mildiou continue sa lente hausse à la faveur des pluies de la semaine dernière. Elle est cependant toujours hétérogène :

- faible sur les secteurs d'Entraygues, Marcillac et Valady,
- désormais forte sur les secteurs de Bruéjols et Compeyre.

Des contaminations de masse sont modélisées sur la majorité des secteurs le 30 juillet. Des contaminations de masse sont également modélisées le 31 juillet uniquement sur le secteur de Compeyre. Les taches issues des contaminations de masse du 21 juillet devraient être visibles depuis le milieu de la semaine dernière.

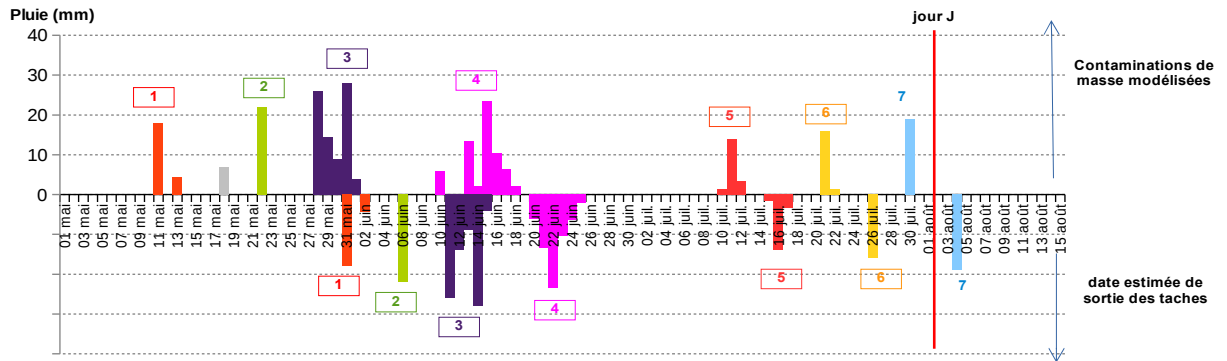
Simulation de J à J+8 : La pression devrait légèrement augmenter : elle sera moyenne à forte selon les secteurs.

Sur les secteurs de Bruéjols, Marcillac, Valady, Entraygues et Compeyre, des contaminations de masse sont toujours modélisées à chaque pluie dès 3-5 mm et pourraient être de forte intensité notamment sur les secteurs de Bruéjols et Compeyre.

Les taches issues de la contamination du 30 juillet devraient être visibles à partir du 4 août.

✗ **Milvit** (station météo de Marcillac) : D'après le modèle, les pluies du 30 juillet sont contaminantes.

Mildiou : Synthèse des épisodes contaminants – Calculs au 01/08/2016 pour la zone Aveyron



Synthèse réalisée à partir des données de Potentiel Système et des suivis de parcelles du réseau de surveillance :

Les données de la modélisation permettent d'identifier les pluies contaminantes et les suivis en parcelles confirment les dates de sorties de taches.

La contamination de masse et la sortie des taches correspondante sont identifiées par une couleur et un numéro identiques
La hauteur des histogrammes est proportionnelle à la hauteur de la pluie contaminante
numéros encadrés = sortie de taches confirmées par les observations sur le réseau de surveillance

Évaluation du risque : Le retour régulier des pluies entretient un niveau de pression qui reste moyen à fort sur la plupart des secteurs et des zones.

Dans ces conditions, de nouvelles pluies, même faibles, pourraient déclencher des contaminations de masse. Le risque reste donc fort pour cette semaine car de nouvelles pluies sont annoncées et les grappes sont encore sensibles aux attaques du champignon car le stade véraison n'est pas encore atteint. En présence de symptômes, le risque de repiquage reste constant, même en l'absence de pluie, car une rosée peut suffire à disséminer le champignon.

OÏDIUM (*Uncinula necator*)

• Situation au vignoble

Zone Marcillac : La pression reste bien contrôlée. On ne signale pas de situation de dégâts significatifs à ce jour.

Zones Millau, Estaing, Entraygues : Quelques nouveaux dégâts de faible intensité et fréquence apparaissent.

Évaluation du risque : Après le stade fin de fermeture, les grappes sont beaucoup moins sensibles à de nouvelles contaminations. Mais si des symptômes sont déjà présents sur grappes, l'évolution de la maladie reste possible d'autant plus si les conditions sont favorables (brumes ou brouillard matinaux notamment).

Un **contrôle rigoureux et régulier du niveau d'atteinte** de vos parcelles s'impose à ce stade. Les contrôles visuels sont à faire sur au moins 50 grappes réparties sur une vingtaine de souches par parcelle. La germination du champignon est gênée par une forte luminosité. Les symptômes doivent donc être recherchés au cœur des souches, à l'abri de la lumière.

Dans les parcelles indemnes et ayant atteint le stade fermeture complète de grappe : l'extériorisation de nouveaux symptômes est peu probable et ne devrait pas engendrer de dégâts significatifs sur la vendange.

Dans les parcelles présentant quelques symptômes sur grappes : la maladie peut progresser sur les baies à partir de symptômes déjà présents et le risque se maintient jusqu'à la véraison.

ⓘ Mesures prophylactiques : Le développement du champignon, et notamment la sporulation, est perturbé par la lumière. En assurant l'insolation et l'aération des grappes, l'effeuillage peut permettre de limiter la progression du champignon (attention au choix de l'exposition, soleil levant strict).

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation au vignoble

A ce jour, pas d'évolution notable de la situation et on ne signale pas d'attaque significative, quelle que soit la zone.

Évaluation du risque : En l'absence de symptômes significatifs sur feuilles et grappes, le risque diminue fortement à partir de la fermeture. Il semble peu probable qu'une attaque préjudiciable survienne à ce stade.

Seuls les cas de présence significative de taches sporulantes dans la végétation associée à des pluies très importantes mériteraient une surveillance spécifique jusqu'à la véraison.

Le prochain BSV Vigne Aveyron paraîtra le mardi 9 août 2016

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, le Syndicat de l'AOC Marcillac, la Cave de Valady et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.